

合気道



Communiqué CNS
Aikido UFOLEP
Du 01/09/2020

RECOMANDATIONS SANITAIRES POUR LA REPRISE DE L'AIKIDO EN UFOLEP



Communiqué du:
**MINISTÈRE
CHARGE DES SPORTS**

les mesures pour le sport à partir du 11 juillet 2020

A partir du 11 juillet 2020, l'ensemble des activités physiques et sportives peuvent reprendre normalement dans les territoires sortis de l'état d'urgence sanitaire. La distanciation physique n'est plus obligatoire lorsque la nature même de l'activité ne la permet pas. De fait, cette évolution autorise à nouveau la pratique des sports de combat au niveau amateur et en pratique de loisir dans les territoires sortis de l'état d'urgence.

Accueil des écoles : se référer aux consignes de l'Éducation Nationale : <https://www.education.gouv.fr/rentree-2020-modalites-pratiques-305467>.

Accueil des pratiquants & gestes barrières

- Le port du masque lors de la pratique n'est pas obligatoire, il reste cependant obligatoire en dehors du tatamis.
- L'accès aux vestiaires est soumis à la réglementation de la municipalité ou de l'exploitant.
- En cas d'utilisation de mobilier et matériel (tables, chaises...) celui-ci devra être désinfecté avant et après chaque utilisation.



Gestion du Club

Vérifier sa situation sanitaire dans le territoire sur le site :
<https://www.interieur.gouv.fr/Le-ministere/Prefectures>.

- Avoir un protocole sanitaire avec la municipalité ou exploitant, sens de circulation, utilisation des vestiaires, douches, nettoyages du tatamis...
- Désigner un responsable COVID chargé de faire respecter le protocole et l'organisation sanitaire.
- Tenir à jour une liste nominative des pratiquants à chaque cours. Cette liste comprendra le nom-prénom, adresse, adresse mail et téléphone.
- Avoir à disposition des adhérents une solution hydroalcoolique, masques, lingettes. Du produit désinfectant pour les surfaces et matériels.

L'encadrement

- Veillez à faire un maximum de travail individuel, échauffement, renforcement musculaire, chutes, déplacements, armes...
- Favoriser la pratique avec un seul partenaire pendant le cours.
- Faire respecter en début, fin du cours, pendant les démonstrations et dès que cela est possible une distance barrière entre les pratiquants.
- Favoriser des pauses pour se laver ou désinfection les mains.
- Aérer l'espace d'entraînement.



Les bons gestes à adopter par les pratiquants

- Je prends connaissance des règles de fonctionnement actuelles mises en place, et je m'attache à les respecter pendant les entraînements.
- J'apporte mon matériel personnel pour l'entraînement, armes, bouteille d'eau, petite serviette de toilette, masque, gel hydroalcoolique, mouchoirs en papier jetables.
- Je connais les gestes barrières et les adopte avant/pendant/après l'entraînement :
 - Je me lave où je désinfecte les mains avec une solution hydroalcoolique avant et après l'entraînement.
 - Je porte un masque pour circuler dans la structure (arrivée et départ)
 - Je ne jette rien par terre en particulier mes mouchoirs en papier ou masques, mais dans la poubelle.